

LES MOUVEMENTS INFIRMIERS

Le 13 octobre 1988, *ni bonnes, ni nonnes, ni connes...*

100 000 infirmières dans les rues de France (la profession en compte alors 400 000), sachant que les autres sont dans les services pour assurer la continuité des soins.

Une profession unie contre le mépris des politiques et des administrateurs.

En octobre 1991, la France connaît de **nouvelles manifestations d'infirmières**. Faisant suite aux grèves de 1988 qui avaient paralysé une partie des hôpitaux, celles-ci se montreront plus violentes.

Les infirmières feront face aux canons à eau des forces de l'ordre. Les Français verront cela d'ailleurs d'un mauvais œil et le Premier ministre **Michel Rocard** se verra alors vivement critiqué.

Le 16 juin 2020, la France connaît un autre mouvement de contestation qui permettra d'obtenir une revalorisation salariale.

Rejoignez-nous toutes et tous afin de défendre et d'améliorer nos conditions de travail et d'obtenir une revalorisation salariale digne de cette profession mais aussi une réelle reconnaissance et non pas une mise en lumière éphémère.



Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

CGT centre hospitalier d'Avignon - 305 rue Raoul Follereau 84902 Avignon cedex 9
syndicatcgt@ch-avignon.fr - Tel: 0432753328

OCTOBRE

2021

LA CGT

LE JOURNAL DE LA CGT DU CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON

SPÉCIAL INFIRMIER

LE BILLET D'HUMEUR DE

LA

SECRETARE GENERALE:

● Au temps des religieuses, les infirmières réalisaient leur carrière professionnelle complète à l'hôpital, mais nous ne sommes plus en ce temps-là.....

Puis, la carrière de l'infirmière dans les années 60, est passée à 15 ans en moyenne.

Aujourd'hui, le manque d'attractivité, les mauvaises conditions de travail, la lourdeur administrative de leur profession, leur font quitter prématurément le service public au bout de 5 ans.

La CGT a toujours revendiqué de meilleures conditions de travail, une augmentation significative des postes d'infirmière pour une meilleure prise en charge du patient et une meilleure rémunération.

La nonne d'hier ne sera pas la bonne d'aujourd'hui ni la soumise de demain.

Cathy Larsson

Principales dates à retenir :

- ⇒ **Moyen-âge** : Religieuses et anciennes prostituées repenties.
- ⇒ **1902** : Reconnaissance de la profession d'infirmière.
- ⇒ **1907** : 1ère école d'infirmières à la Salpêtrière à Paris.
- ⇒ **1922** : Création du brevet de capacité professionnelle qui permet de porter le titre d'infirmière diplômée d'état.
- ⇒ **1938** : **Décret** : création du diplôme d'état d'infirmier.
- ⇒ **1946** : Loi : L'obtention du Diplôme d'Etat est obligatoire pour exercer la profession d'infirmière.
- ⇒ **1978** : Reconnaissance d'une autonomie dans les soins = rôle propre infirmier.
- ⇒ **1993** : Publication du décret sur les règles professionnelles.
- ⇒ **2007** : Création de l'ordre infirmier.
- ⇒ **12 MAI** : Journée internationale de l'infirmier(e).

L'ÉVOLUTION DE SALAIRE

- ⇒ **Moyen-âge** : gratuité des soins. Matériel acheté avec des dons et legs.
- ⇒ **1932** : salaire mensuel d'une infirmière à l'hôpital de Verdun : **247,17 euros.**
- ⇒ **1980** : salaire mensuel d'une infirmière en début de carrière. **915,33 euros.**
- ⇒ **2021** : salaire mensuel d'une infirmière en début de carrière. **1513,00 euros.**

COMMENT EST-CE POSSIBLE QUE LA FRANCE NE FIGURE PAS DANS LES CLASSEMENTS DES PAYS QUI PAIENT MIEUX LEURS INFIRMIERS ?

Apparemment, la santé ne serait pas la priorité de la France. Mais pourquoi est-elle la priorité des membres importants de l'Union Européenne comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni ?

Même l'Espagne qui a vécu une crise financière plus grande que celle de la France figure dans le classement.

Les chiffres sont là et ils ne mentent pas.

Quelque chose ne va pas en France et il est temps de s'y intéresser.

Ou peut-être le gouvernement a besoin de plus de suicides pour que les problèmes des infirmières soient enfin « importants ».

Pour la CGT, c'est NON !

L'INFIRMIER PENDANT LA PANDEMIE

Les particularités de cette pandémie (rapidité de diffusion, connaissances incertaines, sévérité,...) ont installé un climat anxiogène. Les déficits organisationnels peuvent être source de stress : carence en équipement de protection individuelle, réaffectation de postes, manque de communication, manque de matériels de soins, bouleversement de la vie quotidienne familiale et sociale. A cela s'ajoutent l'absence de soutien, la peur de contaminer un proche, l'isolement ou la stigmatisation sociale,...

Néanmoins, les infirmiers ont su s'adapter rapidement et acquérir les compétences nécessaires à une prise en charge optimale des patients. Ils ont su faire preuve d'une grande disponibilité voire même d'une forme de sacrifice.

La pandémie COVID19 le prouve, l'infirmier(e), quel que soit son domaine et son lieu d'exercice, a su affirmer sa place centrale dans la continuité, la coordination et la qualité des soins.

« Il faut que cette profession soit **reconnue**, revalorisée, pour enfin en finir avec les traditions culturelles du secteur qui confinent cette profession dans un rôle de femme dévouée et sous-payée ».

La fonction d'infirmière n'est pas uniforme à travers le monde, mais dans chaque système de santé, la profession reste un pilier de la santé des citoyens et des usagers.